



FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS PARACHUTISTES
SIEGE : QUARTIER GENERAL NIEL – 2, rue Montouliou Saint-Jacques
31000 TOULOUSE

ADRESSE POSTALE : FNAPARA
1 RUE PAUL PAINLEVE 65000 TARBES
E-MAIL : fednatassosparas@gmail.com

Tarbes, le 29 mars 2026

PROCES-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

L'assemblée générale de la Fédération Nationale des Associations Parachutistes s'est déroulée le 25 mars 2026 au sein du 13^{ème} Régiment de dragons parachutistes, à Souge, sous la présidence d'honneur du général de corps d'armée (2s) de COURREGES.

Le général de corps d'armée (2s) Michel DELION, président de la FNAPara, a suivi l'ordre du jour ci-après :

Ouverture : 14h00

- Mot d'accueil du commandant en second du 13[°] RDP, représentant le chef de corps
- Ouverture de l'assemblée générale par le Général (2S) Michel DELION et le contrôleur général des armées (conseiller spécial de la ministre) Olivier MAIGNE
- In Memoriam : Minute de silence en hommage aux 84 parachutistes disparus depuis l'assemblée générale 2025.
- Présentation du déroulement ;
- Point des présents (quorum), par le Secrétaire Général.

Assemblée générale ordinaire :

Rapport moral du président suivi du vote :

- Rapport 2025 :
- Objectifs 2026 internes
- Objectifs 2026 externes
- *Vote.*

Rapport financier :

- Bilan financier ;
- Projet de budget ;
- *Vote.*

Secrétaire général :

- Proposition d'adhésion d'une nouvelle association comme membre actif et une nouvelle association comme membre sympathisant;

- *Vote.*
- Composition du bureau, renouvellement des membres et vote :
 - Présentation des candidats ;
 - Présentation du nouveau conseil d'administration;

Fin de la séance plénière.

Informations et échanges :

- Point de situation sur les 3 bustes Zirnheld, Général (2S) Georges Lebel
- Point de situation sur la période d'initiation au parachutisme militaire Général (2s) Jacques Aragones
- Présentation des commandos de l'air colonel (er) Claude Seillier
- Présentation livre GIGN Andrea Franchi

Temps protocolaire :

- Remise coupelle Commissaire Général (er) Philippe Beyries
- Remise coupelle lieutenant-colonel (er) Jean Michel Benazet
- Remise diplôme porte drapeau CC1 (er) Juan Carlos Diez

IV. Clôture :

- Conclusion du président d'honneur général De Courreges

Général de CA (2s) Michel DELION
Président de la FNAPara



ANNEXES

1. Point de situation sur les associations et quorum par le Secrétaire général ;
2. Discours CGA Maigne
3. Rapport Moral du Président ;
4. Bilan Financier 2025 et Budget 2026 ;
5. Présentation des nouvelles associations et renouvellement du conseil d'administration ;
6. Questions d'actualité et diverses.

ANNEXE 1 – POINT DE SITUATION SUR LES ASSOCIATIONS ET QUORUM

La FNAPara se compose de 43 associations adhérentes dont 6 sympathisantes. Le nombre de voix est proportionnel au nombre d'adhérents, voir nos statuts.

Associations à vocation nationale

Amicale des commandos de l'air (AGCPFCA)	3 voix
Amicale des fusiliers marins et commandos	3 voix
Union Nationale Des Parachutistes	4 voix

Associations et amicales régimentaires

Amicale anciens bat de choc et cneq/ 1 ^{ER} rgt choc	2 voix
Amicale du 1 ^{er} RCP	3 voix
Amicale du 1 ^{er} RHP	3 voix
Amicale anciens du 1 ^{er} RTP - BOMAP - BOAP ET LPA	2 voix
Amicale des anciens du 2 ^o RPIMa	1 voix
Amicale du 3 ^{ème} RPIMa ET DES TDM	4 voix
Amicale du 8 ^{ème} RPIMa et du 7 ^{ème} RPCS	3 voix
Amicale des anciens du 9 ^{ème} RCP	3 voix
Association nationale anciens du 11 ^{ème} CHOC (Bagheera)	3 voix
Amicale du 13 ^{ème} RDP	3 voix
Amicale des anciens combattants du grand 14	1 voix
Amicale du 17 ^{ème} RGP	2 voix
Amicale du 35 ^{ème} RAP et de l'artillerie para	3 voix
Association "QUI OSE GAGNE"	3 voix
Amicale de l'ETAP	2 voix

Associations et amicales à vocation spécifique

Amicale des anciens légionnaires parachutistes	2 voix
Amicale des anciens de la CPIMa DE L'EX AEF	1 voix
Amicale nationale des transmissions aéroportées	2 voix
Amicale des chuteurs opérationnels	1 voix
Amicale des opérations spéciales	1 voix
Club des chefs de sections paras au feu	1 voix

Associations et amicales à vocation régionale

Amicale anciens parachutistes de haute marne	2 voix
Amicale anciens paras du territoire de belfort	1 voix
Amicale des parachutistes du sud ouest	1 voix
Amicale des anciens parachutistes d'auvergne	1 voix
Amicale anciens para Hte alpes et sa région	1 voix
Amicale parachutiste de lorraine	1 voix
Amicale des anciens paras drome ardèche	1 voix
Association savoyarde des anciens T.A.P.	1 voix
Association landaise paras brevetes militaires	1 voix
Amicale parachutiste des vosges	1 voix
Association anciens militaires du camp d'idron	1 voix
Amicale martiniquaise des parachutistes	1 voix
Les Mousquetaires du GSPR	<i>En cours</i>

Associations sympathisantes

Association du gendarme parachutiste	
Soutien commando	
Fédération Nationale d'Entraide Parachutiste	
Association du foyer des invalides	

Association des Rescapés et Famille Victime de l'Attentat DRAKKAR
Veteran Paratroopers Motorcycle Association

En cours

Quorum : le total des voix est de 70. Quorum à majorité simple : 35 voix.

Associations adhérentes présentes :	16	45 voix
Associations adhérentes avec pouvoir :	8	10 voix
Associations absentes	9	0 voix
Association sympathisantes présentes :	5	

Voix présentes ou représentées : 55 voix.
L'assemblée générale peut valablement délibérer.

ANNEXE 2

Allocution d'Olivier MAIGNE contrôleur général des armées (conseiller spécial de la ministre)

Monsieur le président, Mon général, cher Michel
Messieurs les présidents,
Messieurs les officiers généraux,
Mesdames, Messieurs, chers amis parachutistes

C'est un réel plaisir d'être aujourd'hui parmi vous à l'invitation du général Delion.
C'est l'occasion, pour moi, de m'arrêter sur trois sujets que la ministre déléguée, Alice Rufo, a en tête, et qu'il ne me semble pas inutile de partager avec vous :

1. Le monde combattant est en pleine mutation ;
2. La Nation a besoin que vous partagiez la richesse de vos engagements ;
3. Mais soyez-conscients qu'une forte attente d'innovation repose sur vos épaules.

1) Débutons par une réalité que nous percevons tous : le monde combattant vit des mutations profondes

La première mutation est une transformation démographique liée à la disparition progressive de la génération de la Guerre d'Algérie. L'ONaCVG accompagnait près de 2 millions de ressortissants en 2020. En 2045, on estime qu'elle en accompagnera 500 000. C'est une division par quatre en 25 ans.

Cela impacte aussi directement le monde associatif combattant, tant certaines associations ou fédérations sont liées à des conflits qui sont précisément ceux dont les acteurs sont en train de disparaître. Cela conduira à des effets de recomposition très importants, que vous vivez sans doute déjà dans certains territoires.

Mais les mutations sont aussi sociologiques. On ne s'associe plus en 2026 comme on le faisait en 1960. Les modes de sociabilité sont très différents. Les attentes vis-à-vis des activités associatives aussi. Comme le temps que les personnes sont prêtes à y consacrer. L'objet « associations » évolue significativement.

Troisième mutation enfin, le rapprochement entre le « monde combattant » et les armées s'accélère. Cela n'a pas toujours été le cas car une grande partie du monde associatif combattant s'est constitué contre l'Etat ou pour combler les lacunes de l'Etat. C'est en partie le cas de la FNACA ou des Gueules cassées, par exemple.

Le monde associatif combattant a été massivement alimenté par d'anciens appelés. Avec la disparition progressive de ceux de la Guerre d'Algérie, cet ancrage avec les « gros bataillons » d'appelés va aussi disparaître.

La traduction de cette réalité, c'est que le « monde combattant » va de plus en plus se superposer avec celui de ceux qui ont fait un choix professionnel, celui des militaires en activité et des anciens militaires, retraités ou non.

Ce sont là des transformations profondes. Vous les vivez déjà tous les jours : mais elles vont encore s'amplifier. Votre avenir sera différent de votre passé. Nous devons l'anticiper ensemble.

2) Deuxième sujet : le monde combattant a un trésor à partager : la Nation en a besoin

Le monde combattant est le double héritier d'un trésor qui a beaucoup à dire à la France d'aujourd'hui.

Un trésor de solidarité d'abord. Depuis 1919, le monde associatif combattant est au cœur des processus d'accompagnement des blessés et des familles endeuillées. Il est, avec l'Etat, l'un des fondateurs du droit à réparation moderne. Il a su générer des ressources financières mises

au service de ses ressortissants ; pensons à la loterie nationale ou au Bleuet de France. Malgré les nombreuses transformations, le monde combattant est toujours présent sur ce segment. Il est associé à la gouvernance de l'Office national des combattants et des victimes de guerre, présent dans les comités départementaux des anciens combattants, sollicité pour réfléchir sur les évolutions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, associé aux travaux sur les PMI, sollicité sur des sujets de chancellerie...

Aujourd'hui encore, il finance des activités de solidarité, je pense aux maisons Athos, ou participe à des actions de philanthropie, saluons le centenaire du Bleuet de France par exemple et au passage l'engagement de la fédération André Maginot ou celui de l'Union nationale des combattants à qui nous devons tant.

Ce souci des blessés et des anciens est indispensable à l'heure où l'on pense que la guerre de haute intensité est à nouveau possible en Europe avec les pertes massives qui pourraient l'accompagner. Ce modèle de solidarité, qui sait s'insérer dans une logique paritaire, est un modèle d'avenir pour être prêt à affronter le pire.

Mais le monde combattant est aussi un exemple d'engagement qui a beaucoup à transmettre à nos concitoyens.

Il est le dépositaire d'un héritage constitué par de remarquables exemples de dévouement et de sacrifices au service du pays. Il a beaucoup à dire sur les exigences de la défense, la singularité de l'expérience militaire, la résilience nécessaire pour préserver notre pays face aux menaces. Le monde combattant a aussi cette indispensable aptitude à faire vivre la mémoire combattante et lui permettre de faire comprendre, à tous, que la mémoire n'est pas tournée vers hier, mais bien plutôt vers l'avenir car « *la véritable tradition n'est pas de refaire ce que les autres ont fait mais de trouver l'esprit qui a fait ces grandes choses et qui en ferait de toutes autres en d'autres temps* » selon la célèbre formule de Paul Valéry.

Confrontés à l'accélération de la déstabilisation du monde, le monde combattant est attendu pour qu'il puisse partager cette « culture combattante ». Il ne s'agit pas de se recroqueviller en déplorant l'éloignement de la société française du fait militaire, mais au contraire d'amener nos concitoyens à reprendre conscience que la guerre est possible, qu'il faut s'y préparer en comprenant ses logiques, et que chaque citoyen y a une place.

C'est faire comprendre que les vies d'André Zirnheld, Jean Compagnon, François Cahn, Stéphane Grenier, Hervé Gobilliard, Jonathan Lefort, Valéry Tholy, Patrice Sonzogni, Loïc Lepage, Steeve Cocol, Cédric de Pierrepont, Stéphane Grenier, Nicolas Mazier concernent tous les Français. Que leur engagement s'est fait au nom de tous, pour tous...et que demain nous aurons besoin de successeurs parés des mêmes vertus.

3) Je voudrais enfin insister sur l'importance que le monde combattant innove

Face aux transformations que j'ai décrites, j'ai la conviction que le « monde combattant » ne pourra répondre aux besoins des Français qu'en innovant et en trouvant de nouvelles voies d'action pour valoriser ses deux trésors que sont la solidarité et la « culture combattante ».

Les recettes d'hier ne seront pas forcément celles de demain. Vos associations, vous-mêmes, êtes attendus.

Je ne vais faire que citer les sujets sur lesquels la nécessité de nouveaux modes d'action ne manquera pas d'apparaître :

- L'identification des anciens dans le besoin, celle des blessés psychiques de la génération des OPEX post Guerre froide pour commencer. Alors que l'organisation de l'ONaCVG ne pourra qu'évoluer au rythme de l'évolution de ses ressortissants, il y a une place très importante pour les associations pour être le relais efficace entre les anciens, parfois très isolés et l'institution ;
- Le recours à la philanthropie sera aussi sans doute un domaine dans lequel des novations pourraient apparaître : nous le sentons déjà avec l'affirmation du Bleuet de France, son rapprochement avec la fondation des plus grands invalides de guerre, l'émergence de la

fondation de l'armée de terre, la multiplication des collectes par *crowdfunding* qui nécessitent sans doute une meilleure sécurisation, ou encore la professionnalisation des pratiques de *fundraising*...

- En matière mémorielle, il y a beaucoup à faire pour que la quatrième génération du feu soit reconnue et que son expérience enrichisse les connaissances comme les imaginaires de nos concitoyens, jeunes, mais aussi moins jeunes ;
- La contribution des acteurs du monde combattant à l'esprit de défense et au partage d'une « culture combattante » source de résilience pourra aussi trouver d'utiles prolongements dans l'activité associative. Il y a un vaste terrain à défricher.
- Je pense aussi qu'il y a à anticiper des convergences de structures entre acteurs du monde associatif combattant car beaucoup d'acteurs sont encore les héritiers d'un monde qui se défait, celui de la troisième génération du feu. Il faudra être imaginatif.
- Enfin, alors que la guerre est revenue en Europe, il y a des synergies à créer avec les mondes associatifs de nos alliés. On ne part pas de rien, mais il y a des novations à accompagner comme par exemple la contribution à la mise en œuvre d'un mémorandum d'entente entre la France et l'Ukraine sur le sujet des « vétérans » signé le 28 janvier dernier.

Je pense utile d'ajouter qu'il ne faudra jamais oublier ce qui peut faire la force d'une « association combattante », sa non-lucrativité et son service de l'intérêt général. Les transformations du monde combattant ne porteront vraiment leur fruit que si le monde associatif est celui de tous les Français. Sans nostalgie. Sans refaire les guerres d'hier. Pour contribuer à faire gagner celle de demain si jamais elle advenait.

* *

Pour conclure, et alors que j'ai pris le risque d'être un peu caricatural, et qu'émerge un monde plus menaçant qu'hier, je voudrais synthétiser ce que je vois comme attentes à votre porte : renouveler en profondeur les liens entre le monde combattant et la société française en promouvant un esprit de solidarité et une culture combattante à même de mieux préparer nos concitoyens à un éventuel choc futur.

Sans caricature. Sans repliement sur soi. En valorisant ce que vous êtes et l'héritage dont vous êtes les dépositaires.

« Ô parachutistes, voilà [peut-être] l'orage,

Montrons nous fiers de nos anciens »

Car « Rien n'est trop dur pour un gars [de nos âges] S'il est para »

Ce qui parle à un ancien de Bercheny-cavalerie peut parler sans doute à beaucoup d'autres.

Travaillons ensemble.

Vive la République et vive la France

Et par Saint-Michel, vivent les paras !

Je vous remercie

Contrôleur général des armées Olivier MAIGNE, conseiller spécial de la ministre

ANNEXE 3 – RAPPORT MORAL - CONTRIBUTION DU PRESIDENT

En préambule, le Président propose que les votes soient effectués à main levée pour les rapports et à bulletins secrets pour le CA et les nouvelles associations : demande acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

21. Bilan de l'année écoulée présenté par le président

211. Rappel de l'article 3 de nos statuts

Objectifs généraux : la FNAPara assure, sur le plan national et international, l'action morale, la défense et la représentation de la communauté parachutiste militaire française.

212 Rapport 2025 :

- *Poursuite de la dynamique d'adhésions, augmentant ainsi notre « masse critique » et donc notre capacité d'influence*
- Présence aux cérémonies nationales, avec porte-drapeau
- Intégration au sein des grandes associations
- Réunions avec les ministres et auditions parlementaires dans le cadre du G12 :
 - problématiques Blessés,
 - PMI,
 - actions des associations parachutistes envers la jeunesse
- Contact avec la Division cohésion nationale de l'EMA

22. Objectifs 2026

221. Objectifs internes :

- Poursuite de la dynamique d'adhésions à la FNAPara
- Poursuivre la politique interne d'économie (en lien avec trésorier) :
 - Privilégier les CA en visio
 - Demande effectuée à la SNCF pour faciliter les trajets du porte-drapeau
 - Continuer l'information des membres par diffusion d'informations (trimestrielle?)

Exemple pour les décorés LH/ONM/MM de la possibilité de parrainer de jeunes méritants

(Fondation « un avenir ensemble »)



222. Objectifs vers l'extérieur :

- Participer aux travaux du G12 (cf. lettre Ministre déléguée du 12 mars):
 - « Monde combattant 2035 » et évolution de l'ONAC
 - Revoyure PMI
 - Projet Loi Finances (PLF) 2027
 - Mémoriel et cérémonies
 - Porter la cause des derniers blessés du Drakkar, en lien étroit avec l'administration
 - Améliorer la cohérence nationale / locale :
 - Prendre contact localement avec les autres associations, les Correspondants Défense et les parlementaires
 - « remonter » des cas concrets, utiles à l'argumentaire au niveau national

VOTE : pour 55 voix / abstention 0 / contre 0

ANNEXE 4 – RAPPORT FINANCIER 2025 – BUDGET PREVISIONNEL 2026



Le trésorier présente le rapport financier et apporte quelques explications.

COMPTE de RÉSULTATS 2025

PRODUITS

AVOIR au 31.12.2024	10115,51 €
Cotisations 2025	6365,00 €
Intérêts livret bleu	10,71 €
TOTAL	16491,22 €

CHARGES

Fournitures	446,11 €
Frais cérémonie + gerbes	514,40 €
Cotisations d'adhésions	170,00 €
Site WEB + Zoom + BP	355,41 €
Frais internes (A.G & CA)	5362,04 €
TOTAL des charges	6847,96 €

BILAN : 16491,22 € – 6847,96 € = avoir positif 9643,26 €

BUDGET PREVISIONNEL 2026

PRODUITS

AVOIR au 31.12.2025	9643,26 €
Cotisations 2026	4585 €
TOTAL	14228,26€

CHARGES

Frais de compte	100,00 €
Fournitures	900,00 €
Cotisations externes (adhésions)	90,00 €
Site WEB + Zoom	400,00 €
Frais internes (CA&A.G)	5500,00 €
Provisions, réserve	7158,26 €
TOTAL	14228,26 €

VOTE : pour 55 voix / abstention 0 / contre 0

ANNEXE 5 –ADHESION DE DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS ET RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

1) ADHESION D’ASSOCIATIONS

Les mousquetaires du GSPR, association forte de 150 membres demande à adhérer comme membre actif.

Son président Henri Pfemmer présente le GSPR avec ses différentes missions :

- Technique de protection rapprochée
- Conduite en cortège présidentiel
- Voyages officiels en France et à l'étranger
- Officiers de sécurité

Parachutiste à part entière, cette unité spécialisée, créée en 1983 sous l'impulsion de Christian Prouteau, est opérationnelle avec un effectif de 50 hommes puis 106 en 1995. Son emploi est essentiellement lié à l'Élysée. L'unité est aujourd'hui mixte, police gendarmerie.



L'association Veterans Paratroopers Motorcycle Association (VPMA) demande à adhérer comme membre sympathisant. Son Président, Christophe BRABAN, étant absent pour raison professionnelle, la présentation est faite par le Général Georges LEBEL.

Ses actions :

Un engagement mémoriel et patrimonial pour contribuer à la **préservation de notre histoire**, tant en France qu'à l'étranger.

⇒ **Soutien financier** pour :

- la rénovation de la chapelle de la RC4 au Vietnam,
- la stèle du Général Bigeard devant le 3ème RPIMa,
- Le mémoriel des Morts du 1er RCP à Pamiers.
- la restauration de la chapelle de la Marine à Toulon.
- L'entretien des tombes des carrés militaires en liaison avec le Souvenir Français

Une solidarité active et fraternelle

- ⇒ Aide logistique et humaine auprès des blessés lors du Pèlerinage Militaire International de Lourdes.
- ⇒ Soutien financier à un orphelinat au Vietnam.
- ⇒ Mobilisation lors de quêtes pour les familles de nos combattants tombés au champ d'honneur ou victimes d'accidents.

Rayonnement et Devoir de Mémoire

- ⇒ Présence sur les lieux de mémoire est marquante, notamment lors des commémorations du D-Day avec leurs homologues canadiens.
- ⇒ Raid Achille Muller en 2022, moment fort, 80 ans jour pour jour, de son départ de Forbach.
- ⇒ Liens étroits avec des figures comme Marie-France Bigeard

Par-delà leur **passion commune pour la moto**, les membres de la VPMA sont avant tout des **frères d'armes** animés par une **volonté farouche de faire vivre l'esprit para et de pérenniser le lien entre les générations.**

L'association s'inscrit pleinement dans les valeurs de solidarité et de mémoire portées par la FNAP.

VOTE GSPR : pour 55 voix / abstention 0 / contre 0
VOTE VPMA : pour 46 voix / abstention 0 / contre 9

2) RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jusqu'au 25 mars 2026, le Conseil d'administration était le suivant :

CONSEIL D'ADMINISTRATION	
PRESIDENTS D'HONNEUR	
Général LEBORGNE (décédé en 2007) Général (2S) de COURREGES Michel Général (2S) LE PAGE Maurice Général (2S) PARTY Marcel Général (2S) BENITO Claude Général (2S) VINCIGUERRA Jean-Paul Général (2S) Jacques LECHEVALIER	
COMITE EXECUTIF	
PRESIDENT	
Général (2S) Michel DELION	Fin de mandat AG 2026
VICE-PRESIDENTS	
Général (2S) Georges LEBEL	Fin de mandat AG 2026
Colonel ® Claude SEILLIER (Air)	Fin de mandat AG 2026
Général (2s) Vincent GUIONIE	Fin de mandat AG 2027
Commissaire général (2S) Philippe BEYRIES	Fin de mandat AG 2025
ADMINISTRATEURS	
Général (2S) Jacques ARAGONES	Fin de mandat AG 2028
Commandant (RC) Thierry ROUSSEAU	Fin de mandat AG 2028
Lieutenant-colonel (ER) Rodolphe CHEVALIER D'ALMONT	Fin de mandat AG 2026
CC1 Bernard SIGNAT	Fin de mandat AG 2028
CC1 Eric DUTERTE	Fin de mandat AG 2027
Lieutenant-colonel (er) Christian DUBOIS (FNEP)	
BUREAU	
SECRETAIRE GENERAL	
Chef d'escadron ® Philippe FORMOSA	Fin de mandat AG 2028
SECRETAIRE ADJOINT	
Major (er) Lionel LEVEL	Fin de mandat AG 2028
TRESORIER	
Caporal-chef (ER) Juan Carlos DIEZ	Fin de mandat AG 2026
TRESORIER ADJOINT	
Capitaine de Frégate (er) Jean Michel BENALET	Fin de mandat AG 2026

Sortants en rouge.

Ne se représentent pas :

- Commissaire général (2S) Philippe BEYRIES
- Capitaine de Frégate (er) Jean Michel BENALET

Candidats :

Se représentent :

- Général (2S) Michel DELION

- Général (2S) Georges LEBEL
- Colonel ® Claude SEILLIER (Air)
- Lieutenant-colonel ® Rodolphe CHEVALIER D'ALMONT
- Caporal-chef ® Juan Carlos DIEZ

Se présentent :

- CF ® Jean-Claude VEILLARD (Mer)
- 1969 : École des mousses
- Commando marine (3038) et brevet parachutiste (309808) obtenus en 1971
- Moniteur parachutiste (2097) en 1975
- **Officier TAP du groupement des fusiliers marins et commandos**
- **Officier TAP du commandement des opérations spéciales**
- **Commandement du commando « de Montfort » 91 93**
- Distinctions : Chevaliers de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite



VOTE : pour 55 voix / abstention 0 / contre 0

A l'issue du vote et de l'AG, le Conseil d'administration 2026 est donc le suivant :

CONSEIL NATIONAL	
PRESIDENTS D'HONNEUR	
Général LEBORGNE (décédé en 2007) Général (2S) Michel de COURREGES Général (2S) Maurice LE PAGE Général (2S) Marcel PARTY Général (2S) Claude BENITO Général (2S) Jean-Paul VINCIGUERRA Général (2S) Jacques LECHEVALLIER	
COMITE EXECUTIF	
PRESIDENT	
Général (2S) Michel DELION	Fin de mandat AG 2029
VICE-PRESIDENTS	
Général (2S) Georges LEBEL	Fin de mandat AG 2029
Colonel ® Claude SEILLIER (Air)	Fin de mandat AG 2029
Général (2s) Vincent GUIONIE	Fin de mandat AG 2027
• CF ® Jean-Claude VEILLARD (Mer)	Fin de mandat AG 2029
ADMINISTRATEURS	
Général (2S) Jacques ARAGONES	Fin de mandat AG 2028
Commandant (RC) Thierry ROUSSEAU	Fin de mandat AG 2028
Lieutenant-colonel ® Rodolphe CHEVALIER D'ALMONT	Fin de mandat AG 2029
CC1 Eric DUTERTE	Fin de mandat AG 2027
Lieutenant-colonel (er) Christian DUBOIS (FNEP)	
BUREAU	
SECRETAIRE GENERAL	
Chef d'escadron ® Philippe FORMOSA	Fin de mandat AG 2028
SECRETAIRE ADJOINT	
Major (er) Lionel LEVEL	Fin de mandat AG 2028

<i>TRESORIER</i>	
Caporal-chef ® Juan Carlos DIEZ	Fin de mandat AG 2029
<i>TRESORIER ADJOINT</i>	
CC1 Bernard SIGNAT	Fin de mandat AG 2028

ANNEXE 6 – QUESTIONS D’ACTUALITE ET DIVERSES

51. Présentation de l’avancée des bustes Zirnheld par Simon Marzouk (Soutien Commando) et le Général Georges Lebel

Qui sommes-nous :

Soutien Commando (SC) *Simon Marzouk, président*

- Le soutien du pays à ses opérateurs les plus exposés.
- Bien être des opérateurs, Blessés et Mémoire.
- Un mémorial aux Commandos ?



Une équipe de projet

- Soutien Commando » : **Simon Marzouk** et **GL**
 - Association des familles des parachutistes du Special Air Service de la France Libre :
JP Brulon
 - **M. Jean-Michel Zirnheld**
 - **Mme Nacera Kainou, sculptrice**
- Maître Vincent Fauchoux, avocat**



André Zirnheld

Premier officier parachutiste de la France Libre
mort pour la France le 27/7/42

1913 - Naissance dernier Famille Alsacienne 4 enfants venue à Paris après la défaite de 1870
Elevé à Paris, orphelin de père à 9 ans, milieu modeste, son oncle Jules président fondateur de la CFDT ;

esprit indépendant : différent avec son professeur de philosophie exclu de St Jean de Passy en Terminale - bac qu’il réussit avec Mention

1932 - études de philosophie en Sorbonne – proche de la revue Esprit

1937 - Licencié en philosophie part à sa demande pour enseigner à Tunis – Poème « La Prière »

1938 – Service militaire au Liban – détachement à la Mission Laïque de Tartous où il enseigne

29 juin 1940 - comme plusieurs de ses camarades de service militaire passe en Palestine britannique avec son arme...

Rejoint les FFL parmi les Anglais au Caire. Sous-officier au 1^{er} bataillon d’infanterie de marine, FFL, engagé face aux Italiens

Janvier 1941 – Avec Georges Gorse au Service d’Information du Proche Orient

10 juin 1941 – Elève aspirant à Brazaville (après un voyage épique où il remonte le Nil puis en train)

18 février 1942 – Retour pour le Caire en avion (Potez 540)

22 février - Beyrouth demande à rejoindre les parachutistes français du SAS

Premier officier parachutiste de la France Libre mort pour la France le 27/7/42
Compagnon de la Libération



**3 bustes en bronzes seront érigés à Paris (Place Zirnheld), à Coetquidan et Pau (Etap°
1 Buste en terre cuite à Bayonne**

Coetquidan

Septembre 1961 :

ESMIA > ESM + EMIA

Christian Bernachot : 4 ans en Algérie au 2° RPC

La Prière devient le chant de tradition de l'EMIA

ETAP

« *Maison mère des TAP* » Camp Aspirant Zirnheld

St Michel - 24/9/2026 Commémoration 80 ans de la création des TAP

PARIS 17

Place André Zirnheld

Inauguration le 29 septembre 2026

BAYONNE

1^{er} RPIMa

« *Qui ose gagne* »

Dépositaire des traditions des Français Libres du SAS

Budget

3 bustes en bronze et supports

Paris - Coëtquidan - Pau : 45K€ + 30 K€ = 75 K€

Terre Cuite Bayonne 15 K€

Soutien des inaugurations 10 K€

Total : 100 K€

Bilan de la souscription

130 souscripteurs..... 10 K€

(dont 11 associations para)

Soutien Commando .. 30 K€

Sommes promises

France Mutualiste 10 K€

Fédération Maginot ... 10 K€

CARAC 10 K€

Total : 70 K€

Reste à couvrir : 30 K€

52. Période d'initiation au parachutisme militaire, présenté par le Général Jacques Aragones

Depuis la fin du CNIP en 1998, la PMP est prise en charge par les régiments mais ce dispositif montre aujourd'hui ses limites. D'abord avec un nombre annuel de brevets PMP très faible (Pour Mémoire : le CNIP brevetait chaque année 10 000 prémilitaires), lié à une disponibilité aléatoire des aéronefs militaires, ensuite avec une disparition de l'esprit dans lequel étaient conduites ces sessions au profit de la jeunesse française. Dans le même temps la Fédération Française de Parachutisme n'utilise plus de parachutes hémisphériques et ne peut pas prendre en compte ces formations sur le plan de la technique para.

En accord avec les plus hautes autorités militaires nationales (CEMA, CEMAT) et avec le COMBRIG11, le président de l'UNP a souhaité conduire en 2026 une première expérimentation de PMP internalisée qui prend le nom de Période d'Initiation au Parachutisme Militaire (PIPM).

La première session expérimentale se déroulera du 19 avril au 2 mai 2026 à Pamiers avec un volume de 10 stagiaires et comprendra 3 volets :

- Instruction au saut et réalisation de 4 sauts à ouverture automatique en parachute rond de type T10 dans le cadre de la réglementation DGAC
- Entraînement physique et passage des épreuves d'aptitude au saut
- Vie en collectivité et préparation de la cérémonie remise du brevet

L'encadrement sera assuré par des membres de l'UNP et réservistes opérationnels. Le soutien vie-hébergement sera assuré par le 1^e RCP et la zone de Pamiers.

L'association Airborne Center sera le support des activités 3^e dimension. Elle mettra à sa disposition son encadrement et ses parachutes hémisphériques.

L'idée générale est de faire effectuer quatre SOA aux stagiaires avec un avion civil et ensuite de leur faire effectuer plus tard en juin, deux SOA supplémentaires avec le Nord 2501 de l'association Nord de Provence.

Cette expérimentation vise à valider le retour de l'esprit PMP que nous avons connu pour la plupart et satisfaire un objectif d'appui au recrutement pour les unités parachutistes. De surcroît, elle s'inscrit pleinement dans les efforts conduits par l'UNP en direction de la jeunesse et des unités d'active.

53. Intervention du Col. (h) Claude Seillier (rédacteur – contributeur à l'AMA) représentant l'armée de l'Air et de l'Espace à la FNAP, chargé du monde parachutiste auprès de l'AMA.

L'ASSOCIATION DU MÉMORIAL DES AVIATEURS (A.M.A)

« Un homme n'est jamais tout à fait mort, tant qu'il y a quelqu'un pour prononcer son nom »

A. de Saint

Exupéry

En 2016 l'armée de l'Air et de l'Espace créait l'Association du Mémorial des Aviateurs (loi 1901) reconnue d'intérêt public.

Pourquoi parler de cette association à des parachutistes ?

De 1937 à 1942, les parachutistes portaient des « charognards » et appartenaient à l'aéronautique militaire et à l'armée de l'Air, : ces unités étaient en effet les 601^{ème} et 602^{ème} Groupes d'Infanterie de l'Air ainsi que le 1er Régiment de Chasseurs Parachutistes.

En quoi cette association peut-elle intéresser, durant cette période, les parachutistes ?

Quand on parle de ce Mémorial des Aviateurs, de quoi s'agit-il :

* d'une part, **d'un monument** dressé sur le parvis du Musée de l'Air et de l'Espace – pale d'hélice haute de 6 mètres portant en partie supérieure, d'un côté la gravure de Georges Guynemer, mort au champ d'honneur, et de l'autre côté celle de Maryse Bastié, disparue en service aérien commandé.

* et d'autre part, **d'un espace mémoriel** installé dans le hall de la cocarde dudit Musée.



C'est l'**Association du Mémorial des Aviateurs (AMA)**, composée uniquement de bénévoles qui, après avoir réalisé un composant multimédia interactif, a pour mission de valoriser chaque disparu en créant une base de données. Cependant, afin de donner une dimension plus importante et plus représentative du sacrifice des aviateurs morts en service, cette association s'est donnée une double vocation



- **mémorielle**, en rendant hommage aux disparus ;

- **éducative**, en faisant connaître aux familles des disparus mais également à tous les visiteurs du musée, ce qu'était l'environnement de ces aviateurs.

Le dispositif scénographique est basé sur une **interactivité immersive, pédagogique et attractive**. Elle plonge le

visiteur dans un univers d'informations et d'images qui a commencé il y a plus de 100 ans.

COMMENT FONCTIONNENT L'ASSOCIATION DU MEMORIAL DES AVIATEURS ET LA COMMISSION DE RECHERCHES HISTORIQUES ?

* L'**Association du Mémorial des Aviateurs** assure la maîtrise d'ouvrage et la maintenance du matériel de l'espace mémoriel (sous-traitance) et bien évidemment la constitution de la base de données.

* **La commission des recherches historiques (CRH)** de l'AMA, assure la coordination des équipes entièrement bénévoles en charge du recensement des disparus et de la création des dossiers les concernant. **Chaque dossier** comprend les multiples informations qui ont pu être recueillies : la biographie de l'intéressé, les circonstances de sa mort ainsi que le lieu et la date de celle-ci, le lieu d'inhumation, les lieux de mémoire, (stèles, monuments aux morts...), la copie des pièces administratives qui ont suivi la mort de l'intéressé, des articles de presse et bien évidemment des photos du disparu...

Les sources principales auprès desquelles sont obtenues les informations sont : les familles, les unités et la dernière base d'affectation de l'intéressé, le Bureau des Archives et des Réserves de l'Armée de l'air et de l'espace, le Service Historique de la Défense (SHD – Section Air) (château de Vincennes), le Centre des Archives du Personnel Militaire (CAPM) (Pau – caserne Bernadotte), l'Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD) (Fort d'Ivry), les amicales ou associations régimentaires, certains sites tels que « Mémoire des Hommes » ou « MemorialGenWeb » et pour les dossiers les plus anciens sont également consultées les archives départementales. De même le 1^{er} Régiment de Chasseurs

Parachutistes a transmis, via votre serveur, des fiches sur leurs militaires décédés durant la période allant de 1937 à 1942.

Après **vérification de l'authenticité des informations** recueillies, de la stricte observation de la charte graphique établie et des règles relatives au copyright ou autres autorisations nécessaires à la publication des informations, le dossier est alors intégré dans la borne de l'espace mémoriel.

COMMENT ABORDER L'ESPACE MEMORIEL ?

Placé devant la console à écran tactile de l'espace mémoriel, le visiteur dispose de huit rubriques pour rechercher ce qu'il désire. Ainsi, il pourra faire sa recherche à partir de huit rubriques qui sont reliées les unes aux autres.

* **du nom des disparus.**

* **des périodes** de l'Histoire de l'Armée de l'air et de l'espace depuis la naissance de l'aéronautique militaire.

* **des engagements opérationnels** auxquels l'Armée de l'air et de l'espace a participé.

* **des aéronefs** utilisés depuis les débuts de l'aéronautique militaire. Sont détaillées dans cette rubrique les différentes caractéristiques des appareils avec leurs équipements.

* **des unités.** Sont précisées dans cette rubrique, de manière détaillée, l'histoire et les traditions des unités.

* **des Personnalités emblématiques.** Dans cette rubrique, le visiteur retrouvera les noms d'aviatrices et d'aviateurs de légende, pas spécialement morts au combat ou en service, mais qui ont laissé, par leurs exploits, leur nom dans l'Histoire de l'aéronautique civile ou militaire ou de l'Armée de l'air et de l'espace (dernières guerres, grands raids, pilotes d'essais...)

* **Les acteurs et les missions.** Dans cette rubrique des aviatrices et aviateurs d'aujourd'hui témoignent de manière dynamique sur ce que sont les femmes et les hommes de l'Armée de l'air et de l'espace, sur les missions dans lesquelles ils sont engagés...

* **Les industriels.** Particulièrement associée aux industriels par la technique et ses réalisations, l'Armée de l'air et de l'espace montre dans cette rubrique le lien étroit qui l'unit à l'industrie aéronautique.

PARACHUTISTE, QUE PUIS-JE APPORTER A CET ESPACE MEMORIEL ?

- Toute personne peut prendre contact avec l'AMA pour l'enrichissement ou apporter une correction à un dossier, ou même pour faire connaître l'histoire d'un aviateur (ou parachutiste) (de sa famille, d'amis) tué en service ou au combat, mais encore inconnu de l'AMA.

- **Pour aller sur le site :** Association du Mémorial des Aviateurs.

- **Contact possible :** Col. (h) Claude Seillier - 📧 : clseillier@wanadoo.fr 📞 : 06.72.00.55.69

Association du Mémorial des Aviateurs - 5, rue Christophe Colomb - 75008 PARIS

54. Présentation du livre GIGN par Andrea Franchi

Livre "EPGM-EPIGN-GIGN L'Héritage"

Un livre intitulé « EPGM – EPIGN – GIGN : L'HERITAGE » est en cours d'impression et sera disponible courant avril 2026. Celui-ci retrace, non seulement l'épopée de l'Unité depuis sa création en 1971 à sa fusion en 2007 avec le GIGN 2.0, mais rappelle également ses origines puisées dans le conflit en Indochine et en Algérie, et l'empreinte qu'elle a laissé sur le GIGN 3.0 actuel.

Ce travail mémoriel voire historique, largement illustré, est le fruit de 3 années de recherches avec la participation d'une centaine de nos camarades au travers de leurs témoignages et expériences vécues, d'une banque de photos (10 000), de documents officiels et de presse vérifiés et croisés.

L'édition prestige est limitée à 1000 exemplaires, numéroté, au prix de 35 € (hors frais de livraison postaux fixés à 12 euros);

Nous précisons également à toute fin utile, que l'intégralité des bénéfices sera pour l'Association Du Gendarme Parachutiste, tout comme les droits d'auteur qui lui sont cédés.

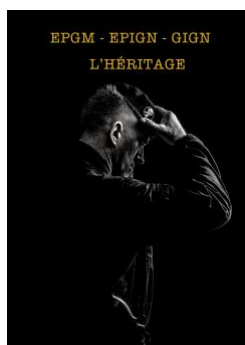
Il est en précommande actuellement sur le site « HELLOASSO », en cliquant directement sur le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/association-du-gendarme-parachutiste/boutiques/livre-epgm-epign-gign-l-heritage>

Le nombre d'exemplaires à la vente est limité à un par famille.

Il pourra être récupéré à Saint Avit (40) mi-avril, à Vallères (37) les 23 et 24 mai, ou envoyé par colis postal à compter de mi-avril (frais d'expédition en sus).

Le Général d'Armée Hubert Bonneau - actuel DGGN (ancien patron de l'EPIGN, et du GIGN 2.0) a rédigé la Préface du livre ce qui n'est pas anodin !





Les présidents et le CA



Le conseil d'administration